

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Sami Kanaan*

*Date de dépôt: 18 septembre 2003*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Quel impact énergétique et environnemental de la canicule?**

Je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

1. Quel est le dispositif mis en place pour faire appliquer la loi sur l'énergie qui soumet à autorisation les installations de climatisation (L 2 30, art. 22B)?
2. Comment se fait-il que des climatiseurs d'appoint, dont l'efficacité est très relative mais qui entraînent une consommation énergétique considérable, soient en vente libre dans les commerces? Le Conseil d'Etat estime-t-il cette pratique légale et acceptable?
3. Quels sont les critères actuellement appliqués pour autoriser des installations de climatisation dans le canton? Le Conseil d'Etat a-t-il modifié, ou compte-t-il modifier, l'application de ces critères en raison de la tendance au réchauffement des températures moyennes?
4. Le Conseil d'Etat a-t-il fait estimer le surplus de consommation d'énergie durant les mois de juin-juillet-août 2003, induit par la multiplication d'installations de climatisation, légales et illégales?
5. Le Conseil d'Etat a-t-il fait analyser, ou compte-t-il le faire, l'impact de l'usage accru de la climatisation dans les véhicules privés sur l'environnement et la santé?
6. Le Conseil d'Etat a-t-il fait analyser le surplus de température en milieu urbain induit par ces différentes installations de climatisation, en raison de la génération de chaleur entraînée par celles-ci?

7. Quelle sont les mesures qu'envisage de prendre le Conseil d'Etat pour contrer cette tendance à la multiplication des climatiseurs et pour favoriser des solutions compatibles avec l'Agenda 21 cantonal et la conception générale en matière d'énergie pour la législature pour les années 2001-2005, adoptée le 29 août par le Grand Conseil?
8. En particulier, qu'est-ce que le Conseil d'Etat se propose d'entreprendre pour favoriser une architecture et une gestion de l'espace urbain qui permette de gérer l'augmentation des moyennes de température sans générer une charge supplémentaire pour l'environnement et la santé?